

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE PUBLIC 0442835t

44300 NANTES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2021-2022	Quorum : 11
Numéro de séance : 6	Nombre des présents : 11
Date de convocation : 28/06/2022	Nombre d'absents excusés : 0
Présidence de : RODIER Cathy	

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation
1. Affaires pédagogiques 1.1 Structure et répartition	Vote			

Signatures :

La Présidente

C. Rodier



La Secrétaire

S. DE JAGER



## PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION du collège 0442835t

Séance du : 04 juillet 2022

	Qualité	Titulaires	Titulaires			Nom-Prénom	Suppléants			
			P	A	E		P	A	E	
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	RODIER Cathy	X							
	Adjoint	DE JAGER Stéphanie	X							
	Gestionnaire	KERIVEL Marie-Pierre	X							
	CPE	LOISANT Charlotte	X							
<b>Élus locaux</b>	Conseiller départemental	MENARD Michel								
	Conseillère départementale	GIRARDOT-MOITIE Chloé								
	Adjointe au Maire Commune siège	PIAU Catherine								
<b>Personnalité qualifiée</b>										
<b>Sous-Total</b>			4	0	0			0	0	0
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	BONNIER Paul				LEBLANC Audrey				
		COMBE Benoît	X			BERILLON Gwenaëlle				
		HOUILLOT Olivier								
		LE FOULGOC Fabrice								
			TRUJILLO Flavie	X						
		RICHE Fabien	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Aucune liste								
<b>Sous-Total</b>			3	0	0			0	0	0
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Élus parents d'élèves	DANGUY DES DESERTS BEAUGE Céline	X			ALLARD Charlotte	X			
		BEYLAT Nathalie				BARSALI-DAVY Marie-Sophie	X			
		FRIOU Aïssa	X							
			OREAC Alan							
			GILET Stéphanie							
		LOUARN Guy								
	Élèves	AHMED Dayane								
		SAIYOURI Anis								
<b>Sous-Total</b>			2					2	0	
<b>Total</b>			9	0	0			2	0	0

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 18h06.

Madame La Principale ouvre le Conseil d'Administration qui précise que ce dernier est en visio car il fait suite au CA du 27.06.2022 avec vote « contre » majoritaire de la structure et de la ventilation de la DG.

Mme DE JAGER, principale adjointe, est désignée secrétaire de séance.

## RUBRIQUE I. AFFAIRES PEDAGOGIQUES

### 1. Structure et répartition

Madame La Principale présente de nouveau la structure retenue soit 20 divisions à la rentrée 2022 à la date du 04 juillet 2022 :

6<sup>ème</sup> : 117 (23,4) hors ULIS (1) – 5 divisions

5<sup>ème</sup> : 130 (26) hors ULIS (7) – 5 divisions

4<sup>ème</sup> : 138 (27,6) hors ULIS (3) – 5 divisions

3<sup>ème</sup> : 148 (29,6) hors ULIS (1) – 5 divisions

A ceci s'ajoutent 12 élèves du dispositif ULIS et 15 élèves du dispositif UPE2A NSA soit 560 élèves (-29 par rapport à l'année dernière). Une vigilance sur le niveau 3<sup>ème</sup>.

Présentation globale de l'enveloppe de 637 heures : 609 HP + 28 HSA. Le FLS est pris sur la DG faute de reconnaissance EFIV des élèves allophones très majoritairement ROM. Madame La Principale la marge utilisée par l'établissement. Des enseignants en sous service (du fait d'une division en moins) partent en complément de service dans un autre établissement. Ceci permet 8 heures de FLS (7 HP + 1 HSA). Le BMP de Lettres passe alors de 9h à 16h.

Madame la Principale précise qu'elle a été jointe ce mercredi par Madame la DAASEN pour des éventuels moyens supplémentaires permettant un meilleur accueil des élèves allophones : Madame La DAASEN a bien conscience du nombre grandissant d'élèves allophones de la communauté ROM, de la priorité donner pour eux à la scolarité. Quelques moyens pourraient être octroyés. C'est donc à suivre.

Monsieur Combe, enseignant et représentant des personnels insiste sur le fait que c'est la meilleure répartition avec la meilleure concertation faite et renouvelle sa confiance à l'équipe de direction, mais c'est insatisfaisant puisque les moyens alloués à l'établissement sont insuffisants. Il souligne aussi que le seuil atteint sur le niveau 3<sup>ème</sup> va empêcher, comme l'année dernière et l'année d'avant, des familles de s'inscrire.

Madame La Principale souligne ses inquiétudes quant au niveau 6<sup>ème</sup> où le seuil va dans le sens inverse (112 élèves) : c'est à surveiller pour la rentrée 2023 et le niveau des futurs 5<sup>ème</sup>. Des constructions ont pris également beaucoup de retard sur le quartier (suite COVID) et des familles font construire également à l'extérieur de Nantes du fait du prix de l'immobilier.

Madame la Principale demande aux membres du conseil s'ils approuvent la structure à 20 divisions pour la rentrée 2022.

Vote

Pour : 4

Abstentions : 0

Contre : 7

Madame la Principale demande aux membres du conseil s'ils approuvent la ventilation de la dotation horaire pour la rentrée 2022.

Vote

Pour : 3

Abstentions : 1

Contre : 7

**Le conseil d'administration est clôturé à 18h25.**